



ÉLABORER SON RAPPORT ANNUEL RSE

*Comment faire de son rapport annuel RSE un levier de valorisation et d'amélioration continue de votre démarche ? Quelles sont les tendances et pratiques dans le secteur, mais aussi au-delà ?
Quels liens établir entre rapport RSE, rapport de gestion et rapport d'activité ?
Quels éléments inclure ? Comment structurer, rédiger et diffuser son rapport ?*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les enjeux liés aux rapports et au reporting RSE pour un organisme de logement social
- Connaître la réglementation applicable aux bailleurs sociaux en matière de « reporting extra-financier »
- Identifier les éléments clés à inclure dans leur rapport RSE annuel, selon leur contexte
- Initier et coordonner l'élaboration d'un rapport RSE au sein de leur organisme

Public

- Tout dirigeant ou collaborateur de bailleur social
- Profils : RSE, Contrôle de gestion, Communication...

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de la RSE

PROGRAMME

- ▶ **« Reporting extra-financier » et rapports RSE : quels enjeux pour un bailleur social ?**
 - Définitions et cadre réglementaire : du « reporting RSE » à la Déclaration de performance extra-financière
 - Rapport RSE et reporting extra-financier : enjeux et opportunités pour un bailleur social
- ▶ **La structure de la « Déclaration de performance extra-financière » : une source d'inspiration**
 - Les principales composantes de la Déclaration de performance extra-financière (DPEF)
 - Articulation entre DPEF, rapport de gestion, rapport d'activité, rapport RSE
- ▶ **S'organiser pour élaborer son rapport annuel**
 - Quel pilotage et coordination ? Qui associer ?
 - La planification
- ▶ **Expliciter sa mission, sa stratégie, faire le lien avec sa démarche RSE**
 - S'appuyer sur une description de son « modèle d'affaires » ?
 - Identifier et présenter ses principaux enjeux de RSE : plusieurs approches possibles
 - Présenter sa relation aux parties prenantes
- ▶ **Rendre compte de ses actions, pratiques et résultats**
 - Quelles actions et pratiques présenter ? Sous quelle forme ?
 - S'appuyer sur des indicateurs clairs, pertinents et fiables
- ▶ **Faire vérifier son rapport par un « Organisme Tiers Indépendant »**
 - Enjeux et opportunités de la vérification par un « OTI »
 - Quelles modalités ?
- ▶ **Valoriser et diffuser son rapport**
 - Sous quelle forme publier son rapport ? Tendances et « bonnes pratiques »
 - La diffusion : à qui ? quand ? comment ?

Durée

1 journée

Lieu

Paris

Modalités pédagogiques

- Présentations
- Atelier collectif
- Retours d'expérience du secteur

Modalités d'évaluation

- Études de cas
- Quiz (fin de formation)

Tarif

OPH/SEM : 600 € net de taxes par participant. Déjeuners compris. ESH : prise en charge intégrale par Uniformation.

Contact

bouley@delcoop.fr

